



RÉSULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 23
Voix favorables : 23
Voix défavorables :

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
Séance du 28 janvier 2020

Délibération
n° CFVU 2020-12

portant avis sur l'avenant à l'accord de double diplôme
entre l'Université Toulouse 1 Capitole (École de Management de Toulouse - TSM)
et Katholieke Universiteit Leuven - (Belgique)

Vu le code de l'éducation pris notamment en ses articles L712-6-1 ;

Article unique

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, après en avoir délibéré, donne un avis favorable à la signature de l'avenant à l'accord de double diplôme entre l'Université Toulouse 1 Capitole (École de Management de Toulouse - TSM) et Katholieke Universiteit Leuven - (Belgique) sur le Master International Management et le Master of International Business Economics and Management annexé à la présente délibération.

La Présidente de la Commission de la Formation et
de la Vie Universitaire



Corinne MASCALA



COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

Séance du 28 janvier 2020

Délibération n° CFVU 2020-12

ANNEXE 1

AVENANT A L'ACCORD DE DOUBLE DIPLOME

Entre

UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE, un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel sise 2, rue du Doyen-Gabriel-Marty, 31042 TOULOUSE CEDEX 9, FRANCE

N°SIRET : 193 113 826 00013

N°APE: 8542Z

Représentée par sa Presidente, Mme. Corinne Mascala, agissant au nom et pour le compte de Toulouse School of Management, représentée par Monsieur Hervé PENAN, Directeur

D'une part

et

KU LEUVEN, located , OUDE MARKT 13, 3000 LEUVEN, BELGIUM

Représentée par son Doyen, Professeur Wilfried Lemahieu

D'autre part

Article 1: Objet

Afin de poursuivre leur coopération, l'Université Toulouse 1 Capitole et KU Leuven sont convenues de renouveler l'accord de coopération signé le 22 mai 2018 dans le domaine du Management.

Article 2: Dispositions

Le présent avenant vise à modifier les dispositions de l'accord précité, notamment:

Paragraphe 1.3:

Au lieu de:

« Les étudiants MIBEM, qui désirent obtenir le double diplôme, doivent réussir leur première année de Master à KU LEUVEN, ou un Master équivalent, et leur seconde année de Master à UTC. Si les étudiants MIBEM valident les semestres 1 et 2 avec succès (de septembre à août de l'année suivante), ils s'inscriront en MIM à UTC en septembre et ils y valideront leurs unités de cours jusqu'en février de l'année suivante.

(...)

De mars à août, les étudiants MIBEM doivent effectuer un stage de six mois et remettre un mémoire de Master aux deux institutions. Le mémoire de Master est contrôlé par UTC et KU LEUVEN, et il est noté en conformité avec le système de notation de l'établissement d'origine.

(...)

Les étudiants MIM doivent réussir leur première année de Master à UTC, ou un Master équivalent, et leur seconde année de Master à KU LEUVEN.

(...)

De juin à septembre, les étudiants MIM doivent effectuer un stage de trois mois et remettre une thèse de Master aux deux institutions. La thèse de Master est contrôlée par UTC et KU LEUVEN et elle est notée en conformité avec le système de notation de l'établissement d'origine. »

Lire:

« Les étudiants MIBEM, qui désirent obtenir le double diplôme, doivent réussir **les semestres 1 et 2 du Master** à KU LEUVEN (sans compensation possible) et **les semestres 3 et 4 du Master** à UT1. Si les étudiants MIBEM valident les semestres 1 et 2 avec succès (de septembre à août de l'année suivante), ils s'inscriront en Master Management International (MIM) à UT1 en septembre et ils y valideront leurs unités de cours jusqu'en septembre de l'année suivante.

(...)

De mars à août, les étudiants MIBEM doivent effectuer un stage de cinq à six mois et remettre un mémoire de Master aux deux institutions. Le mémoire de stage est contrôlé et évalué par UT1 et le mémoire de Master est contrôlé et évalué par KU LEUVEN. L'évaluation est faite en conformité avec le système de notation de l'établissement correspondant.

(...)

Les étudiants MIM doivent réussir **les semestres 1 et 2 du Master** à UT1 (avec une compensation possible jusqu'à 6 ECTS), et **les semestres 3 et 4 du Master** à KU LEUVEN.

(...)

De juin à septembre, les étudiants MIM doivent effectuer un stage d'un minimum de deux mois et remettre **un mémoire** de Master aux deux institutions. Le **rapport** de stage est contrôlé et évalué par UT1 et le mémoire de Master est contrôlé et évalué par KU LEUVEN. L'évaluation est faite en conformité avec le système de notation de l'établissement correspondant.»

Paragraphe 3.7: Evaluation

Au lieu de:

« Chaque université d'accueil établira ses propres cours et documents d'examen. Devoirs et examens sont évalués par l'université d'accueil. Tous les cours sont donnés et évalués en anglais. Les résultats aux examens doivent être communiqués à l'université partenaire afin de permettre la validation des unités d'enseignements à l'université d'origine.

En cas d'échec à un examen, les étudiants ont la possibilité de passer un examen de rattrapage. L'examen de rattrapage est organisé à UTC en février de l'année en cours, et à KU LEUVEN en août et/ou septembre de l'année en cours. Les notes sont équivalentes entre les deux parties. »

Lire:

« Chaque université d'accueil établira ses propres cours et documents d'examen. Devoirs et examens sont évalués par l'université d'accueil. Tous les cours sont donnés et évalués en anglais. Les résultats aux examens doivent être communiqués à l'université partenaire afin de permettre la validation des unités d'enseignements à l'université d'origine. Un exemple de calendrier type pour chaque programme est présenté dans l'annexe 2. La date à laquelle les notes doivent être communiquées à chaque partenaire, afin de permettre aux étudiants d'obtenir leur diplôme, est à communiquer par les deux parties chaque année le plus tôt possible.

En cas d'échec à un examen, les étudiants ont la possibilité de passer un examen de rattrapage. L'examen de rattrapage est organisé à UT1 en février de l'année en cours, et à KU LEUVEN en août et/ou septembre de l'année en cours. Les notes sont équivalentes entre les deux parties.

Concernant la soutenance du mémoire de master à KU Leuven: les étudiants de KU Leuven et de TSM soutiendront leur mémoire de master en juin. La soutenance aura lieu à Bruxelles. En cas d'échec à la soutenance, l'examen de rattrapage est organisé à Bruxelles en septembre. Les étudiants sont tenus d'être physiquement présents à la soutenance orale du mémoire de Master. Concernant la soutenance du **rapport** de stage à UT1: les étudiants de KU Leuven et de TSM soutiendront leur **rapport** de stage début septembre, avant la réunion du jury de fin d'études de KU Leuven. En cas d'échec à la soutenance, l'examen de rattrapage est organisé à Toulouse en septembre. La soutenance se déroulera à Toulouse en personne ou par visioconférence. »

Dans l'annexe 1:

Dans la partie: Cours obligatoires pour étudiants MIBEM en vue de l'obtention du double diplôme :

Au lieu de :

“Principles of marketing”

Lire:

Marketing

Au lieu de :

“Elective: recent advances in European business (*)

Elective: business game(*)

Elective: international study visit (destination Toulouse Brussels) (*)

(...)

(*) the students choose two courses from the three courses”

Lire:

“business game

international study visit (destination Toulouse)”

Au lieu de :

“International Business and Strategy”

Lire:

“International Business Strategy”

Au lieu de :

“International Accounting & Control”

Lire:

“Managerial Accounting : a multinational perspective”

Au lieu de :

“Strategic International HRM”

Lire:

“International HRM”

Au lieu de :

“Export and international economics”

Lire:

“Export and international commerce”

Au lieu de :

“Practitioner conferences”

Lire:

“Practitioner conferences”

Au lieu de :

“Internship & master thesis: research project IB (UT1 & KU Leuven 15 credits)”

Lire:

“Master’s thesis: Research Project International Business (9 credits) (*)

(*) This course is supervised and evaluated by KU Leuven

Internship (DD Toulouse) (6 credits) (**)

(**) This course is supervised and evaluated by UT1”

Dans la partie : Cours obligatoires pour étudiants MIM en vue de l’obtention du double diplôme :

Au lieu de :

“Introduction to research”

Lire:

Introduction to management in Europe”

Au lieu de :

“Project management (3 credits)”

Lire:

Master's thesis: Literature Review (6 credits) (*)”

Au lieu de :

“Master's thesis & internship (UT1 & KU Leuven 15 credits)”

Lire:

“Master's thesis: Research Project International Business (9 credits) (*)

Internship (DD Toulouse) (3 credits) (**)

(*): this course is supervised and evaluated by KU Leuven

(**): this course is supervised and evaluated by UT1”

Au lieu de :

“Si l'un de ces cours n'était pas ouvert, les directeurs de programme conviendront d'un cours équivalent que les étudiants devront suivre. »

Lire:

Si l'un de ces cours ne devait pas être organisé, les directeurs de programme conviendront d'un cours équivalent que les étudiants devront suivre. »

Nouvelle annexe 2 à ajouter après l'annexe 1 :

Calendrier

septembre –septembre année+1	<ul style="list-style-type: none">• 60 ECTS à KU Leuven (MIBEM DD 1^e année) et 60 ECTS à TSM (MIM DD 1^e année)• 60 ECTS à TSM (MIBEM 2^e année) et 60 ECTS à KU Leuven (MIM 2^e année)
décembre / janvier	<ul style="list-style-type: none">• 1^e session d'examens à TSM pour cours du 1^e semestre (MIBEM DD 2^e année + MIM DD 1^e année)
janvier	<ul style="list-style-type: none">• 1^e session d'examens à KU Leuven pour cours du 1^e semestre (MIBEM DD 1^e année + MIM DD 2^e année)
Mars– september	Stage (MIBEM DD 2 ^e année)
mi-juin– september	stage (MIM DD 2 ^e année)
juin	<ul style="list-style-type: none">• 1^e session d'examens soutenance mémoire de Master à KU Leuven à Bruxelles (MIBEM DD 2^e année + MIM DD 2^e année)• 1^e session d'examens à KU Leuven des cours du 2^e semestre (MIBEM DD 1^e année + MIM DD 2^e année)
mi-août/début septembre	<ul style="list-style-type: none">• 2^e session d'examens master's thesis defense soutenance mémoire de Master à KU Leuven à Bruxelles (MIBEM DD 2^e année + MIM DD 2^e année)• 2^e session d'examens des cours à KU Leuven (MIBEM DD 1st year + MIM DD 2^e année)
début septembre	<ul style="list-style-type: none">• 1^e et 2^e session d'examens soutenance mémoire de stage à

	<p>(MIBEM DD 2^e année + MIM DD 2^e année)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2^e session d'examens des cours à TSM (MIBEM DD 2^e année) • TSM et KU Leuven communiquent les résultats des étudiants en première année du double diplôme
début septembre *	Les résultats des étudiants MIBEM aux examens à TSM sont communiqués à KU Leuven
début septembre	Jury de fin d'année KU Leuven
début septembre	Les résultats des étudiants MIM aux examens à KU Leuven sont communiqués à TSM
3 ^{ème} semaine de septembre	Cérémonie de remise de diplôme à KU Leuven
octobre	Jury de fin d'année TSM
novembre / décembre	Cérémonie de remise de diplôme à TSM

* KU Leuven demande TSM de communiquer les résultats des étudiants MIBEM au plus tard à cette date, sinon les étudiants MIBEM ne seront pas en mesure de participer à la cérémonie de remise de diplôme à KU Leuven. Néanmoins, il est toujours possible pour les étudiants MIBEM d'être diplômés si KU Leuven reçoit les notes mi-octobre. La date spécifique sera communiquée chaque année.

Article 3 : Durée

Le présent avenant est conclu pour une durée de 3 ans à compter de la date de signature du présent accord.

Fait en 4 exemplaires originaux, 2 en français et 2 en anglais.

Signé en deux copies originales, en français.

A Toulouse, le
Pour l'Université Toulouse Capitole

La Présidente
Prof. Corinne Mascala

A Bruxelles, le
Pour KU Leuven

Le Doyen
Mr. Wilfried Lemahieu

Le Directeur de Toulouse School of Management
Prof. Hervé Penan